



REPUBLIQUE FRANCAISE

**DEPARTEMENT
CHARENTE-MARITIME**

**Arrondissement
LA ROCHELLE**

**Canton
LA JARRIE**

**Commune
MONTROY**

Affiché le 13 juillet 2020

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation : 3 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le 10 juillet à 18h30, les membres du Conseil municipal de la commune de Montroy, légalement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, 44 grande rue, à l'invitation de Madame Viviane COTTREAU-GONZALEZ, Maire.

Présent(e)s : Viviane COTTREAU-GONZALEZ, Éric POUJADE, Karine PIGNOUX, Stevens NAHMANI, Aurélie NICOLET, Anne DORKELD, Elodie POIRIER, Jean GONZALEZ.

Absents ayant donné pouvoir : Gaëtan GRENE à Aurélie NICOLET, Isabelle GRENÉ à Stevens NAHMANI, Sébastien BONNEAU à Jean GONZALEZ

Absents : Séverine COURTOIS, Laetitia FAURENT, Xavier BESSUS, Julien RIVET

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Karine PIGNOUX est désignée pour remplir cette fonction qu'il accepte.

ORDRE DU JOUR

Adoption du PV du Conseil municipal du 16 juin 2020

1. Désignation des délégués et suppléants du Conseil Municipal en vue des élections Sénatoriales du 27 septembre 2020
2. Extension et modernisation de l'éclairage public Chemin de la ville : signature du devis du SDEER

Madame Viviane COTTREAU-GONZALEZ, Maire, ouvre la séance à 18h30 et propose aux conseillers municipaux d'approuver le procès-verbal du conseil municipal du 16 juin 2020. Aucune remarque des conseillers municipaux, le PV est adopté.

1. Désignation des délégués et suppléants du Conseil Municipal en vue des élections Sénatoriales du 27 septembre 2020

Madame le Maire expose que,

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire n°INTA2015957J du 30 juin 2020 du ministère de l'intérieur relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Vu l'arrêté préfectoral DCC-BRGE en date du 30 Juin fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués et suppléants des conseils municipaux en vue de l'élection des sénateurs de la Charente-Maritime,

a) Composition du bureau électoral

Madame le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de : Mesdames et/ou messieurs Jean GONZALEZ, Anne DORKELD, Eric POUJADE, Elodie POIRIER.

La présidence du bureau est assurée par ses soins. L'élection a lieu au scrutin secret.

b) Élection des délégués

Les candidatures enregistrées :

- Déléguée 1 : Madame Viviane COTTREAU-GONZALEZ
- Délégué 2 : Monsieur Jean GONZALEZ
- Délégué 3 : Monsieur Éric POUJADE

Madame la Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Déléguée 1 : Madame Viviane COTTREAU-GONZALEZ : 11 voix
- Délégué 2 : Monsieur Jean GONZALEZ : 11 voix
- Délégué 3 : Monsieur Éric POUJADE : 11 voix

Madame Viviane COTTREAU-GONZALEZ, Messieurs Éric POUJADE et Jean GONZALEZ ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

c) Élection des suppléants

Les candidatures enregistrées :

Déléguée suppléante 1 : Karine PIGNOUX

Déléguée suppléante 2 : Aurélie NICOLET

Délégué suppléant 3 : Julien RIVET

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 0
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Déléguée suppléante 1 : Karine PIGNOUX : 11 voix
- Déléguée suppléante 2 : Aurélie NICOLET : 11 voix
- Délégué suppléant 3 : Julien RIVET : 11 voix

Mesdames Karine PIGNOUX, Aurélie NICOLET et Monsieur Julien RIVET ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.

2. Extension et modernisation de l'éclairage public Chemin de la ville : signature du devis du SDEER

Madame le Maire expose que,

Dans le cadre du projet d'aménagement du Chemin de la ville et de la rue du Printemps, il convient de saisir cette opportunité pour procéder à l'extension et la modernisation de l'éclairage public.

Pour ce faire, le SDEER a fait parvenir à la commune un devis comprenant le génie civil et la pose des candélabres.

Le devis présenté par le SDEER s'élève à un montant de 45 957.96 € HT.

Le SDEER prend en charge 50% du devis, soit un montant de 22 978.98 € HT. La commune prend à sa charge les 50 % restant, soit 22 978.98 € HT.

Ces crédits sont inscrits au budget 2020.

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- d'accepter la proposition de devis du SDEER pour les travaux d'extension et de modernisation de l'éclairage public,
- d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer le devis du SDEER.

La date du prochain conseil municipal n'est pas fixée.

La séance est levée à 18H55